



# CONTRACEPTIONS

[grandlyon.com](http://grandlyon.com)



**GRANDLYON**  
la métropole



### **PILULE: UN GESTE QUOTIDIEN**

Il existe un choix très large de pilules, ce qui permet de s'adapter au mieux à chaque femme. Seul un médecin peut les prescrire mais l'examen gynécologique n'est pas obligatoire à la première consultation. La pilule est un comprimé qui se prend tous les jours jusqu'à la fin de la plaquette au même moment de la journée.

Pour la plupart des pilules, l'arrêt entre deux plaquettes est de 7 jours. Il existe aussi des pilules qui sont à prendre en continu. Efficace dès le début de la prise, à condition de ne pas l'oublier, la pilule est une méthode de contraception très fiable.

Elle s'achète en pharmacie sur ordonnance et est délivrée gratuitement aux mineures dans les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF).

### **PATCH: UN GESTE HEBDOMADAIRE**

C'est un timbre à bien coller soi-même sur la peau, qui diffuse les hormones dans l'organisme, comme la pilule. Il s'applique une fois par semaine, trois semaines de suite, suivies d'une semaine sans patch. Délivré sur prescription médicale, il n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale.

### **ANNEAU VAGINAL: UN GESTE MENSUEL**

C'est un anneau que l'on place dans le vagin soi-même, comme un tampon, et qui diffuse les hormones dans l'organisme, comme la pilule. On le laisse en place pendant trois semaines puis on le retire soi-même et on reste une semaine sans anneau. Délivré sur prescription médicale, il n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale.



## IMPLANT SOUS-CUTANÉ

C'est un bâtonnet inséré sous la peau du bras par le médecin, après anesthésie locale, et qui diffuse en continu une hormone contraceptive durant trois ans.

Délivré sur prescription médicale, il est remboursé par la Sécurité Sociale.

## STÉRILET OU DISPOSITIF INTRA-UTÉRIN

Il s'agit d'un petit objet en plastique, en forme de T, placé dans l'utérus par le médecin en fin ou juste après les règles. Le médecin l'enlève en général au bout de 4 ou 5 ans, ou avant si l'on désire une grossesse. Il est remboursé par la Sécurité Sociale.



Ces différents moyens contraceptifs ne protègent pas des infections sexuellement transmissibles, contre lesquelles seul le préservatif est efficace.

## PRÉSERVATIF MASCULIN

C'est une gaine très mince qu'on déroule autour du pénis en érection avant toute pénétration. Il est à usage unique et est le seul moyen de contraception pour les hommes.

## PRÉSERVATIF FÉMININ

C'est une gaine très mince, à placer dans le vagin comme un tampon, qui va tapisser les parois du vagin et recueillir le sperme lors du rapport sexuel. Il est à usage unique.

Les préservatifs sont efficaces s'ils sont utilisés pour tout rapport sexuel, quel que soit le moment du cycle, y compris pendant les règles. N'achetez que des préservatifs avec la mention CE qui garantit leur sécurité et vérifiez la date de péremption.

Il existe d'autres moyens de contraception, mais qui sont moins efficaces. Vous pouvez vous renseigner auprès des CPEF ou des pharmacies ou sur le site [www.choisirsacontraception.fr](http://www.choisirsacontraception.fr)

Vous avez un retard de règles ? Une grossesse est possible.

S'il n'y a pas de désir de grossesse, il faut consulter très rapidement un médecin ou un centre de planification. Le délai légal pour une IVG (interruption volontaire de grossesse) est de 14 semaines maximum à partir du premier jour des dernières règles (soit 12 semaines de grossesse), mais les démarches et rendez-vous en centre d'orthogénie (lieu où sont pratiquées les IVG) prennent du temps.

## Contacts utiles

### CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

Consultations gratuites  
financées par la  
Métropole de Lyon

#### **Bron**

52 rue Marcel Bramet  
Tél : 04 72 81 04 99

#### **Givors**

Maison emploi  
et services publics  
6 rue Jacques Prévert  
Tél : 04 72 24 19 18

#### **Lyon 9<sup>e</sup>**

15 rue de Bourgogne  
Tél : 04 26 83 96 10

#### **Neuville-sur-Saône**

2 avenue M. T. Prost  
Tél : 04 72 08 24 73

#### **Oullins**

198 Grande rue  
Tél : 04 78 86 04 63

#### **Rillieux-la-Pape**

22 avenue Général Leclerc  
Tél : 04 72 01 82 39

#### **Vaulx-en-Velin**

22 rue Condorcet  
Tél : 04 78 80 17 87

#### **Vénissieux**

3 bis place Grand Clément  
Tél : 04 72 89 42 96

### CPEF ASSOCIATIFS

#### Tiers payant

Gratuit pour les mineurs

#### **Décines-Charpieu**

28 rue de la République  
Tél : 04 78 49 57 86

#### **Saint-Priest**

35 Grande rue  
Tél : 04 78 20 68 85

#### **Tassin-la-Demi-Lune**

29 avenue du 11 novembre  
Tél : 04 78 34 98 75

#### **Villeurbanne**

2 rue Lakanal  
Tél : 04 78 89 50 61

### CPEF EN CENTRES HOSPITALIERS

Tiers payant

Gratuit pour les mineurs

#### **Édouard Herriot - Lyon 3<sup>e</sup>**

5 place d'Arsonval  
(Pavillon K)  
Tél : 04 72 11 03 95

#### **Croix-Rousse - Lyon 4<sup>e</sup>**

92 Grande rue  
de la Croix-Rousse  
Tél : 04 72 07 16 47

#### **Saint-Joseph-Saint-Luc Lyon 7<sup>e</sup>**

20 quai Claude Bernard  
Tél : 04 78 61 81 38

#### **Lyon Sud - Pierre Bénite**

Bâtiment 3 - 2<sup>e</sup> étage  
165 Chemin du Grand  
Revoyet  
Tél : 04 26 73 96 24

#### **Montgelas - Givors**

9 avenue Professeur  
Flemming  
Tél : 04 78 07 30 51

### **Métropole de Lyon**

20, rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03  
Tél : 04 78 63 40 40

**grandlyon.com**



**GRANDLYON**  
la métropole